

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GEOPTIM

Code ISIN : FR0010091165 Part (C) / Code ISIN : FR0010096255 Part (D)

Société de gestion : Natixis Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85% dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification de maître. L'OPCVM est un fonds nourricier du compartiment maître Natixis Euro Aggregate (actions SI/D), de la SICAV de droit Luxembourgeois Natixis AM Funds. La performance de l'OPCVM sera inférieure à celle de son maître notamment en raison de ses propres frais de gestion.
- L'objectif d'investissement du compartiment maître est de surperformer son indice de référence, le Barclays Capital Euro Aggregate 500MM, sur sa période d'investissement minimum recommandée de 2 ans. L'indice Barclays Capital Euro Aggregate 500MM est représentatif des marchés de titres à revenu fixe de qualité investment grade de la zone euro.
- La politique d'investissement du compartiment maître, conforme à la Directive OPCVM, consiste en une approche multi-stratégies qui se fonde sur l'expertise de la Société de gestion en matière de marchés obligataires et de change.
Cet OPCVM a pour classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro.
- Le Compartiment investit au moins 70 % de son actif net dans des obligations d'entreprise et des emprunts d'État de qualité "investment grade " et libellées en euro ainsi que dans des titres d'agence et des covered bonds. La sensibilité aux taux d'intérêt du Compartiment (mesure du rapport entre la variation du prix et celle du taux d'intérêt) varie entre 0 et 10. À des fins de diversification et dans le but d'optimiser le couple rendement risque du Compartiment, le Compartiment peut investir dans les classes d'actifs suivantes : instruments du marché monétaire, obligations indexées sur l'inflation, obligations à taux variable, titrisations jusqu'à 20 % maximum de son actif net, obligations de membres de l'OCDE libellées dans une autre devise que l'euro, obligations libellées dans une autre devise que l'euro, obligations convertibles représentant 15% maximum de son actif net, High Yield (inférieure à la notation BBB- chez Standard & Poor's ou à une notation équivalente selon l'analyse de la Société de gestion) représentant 15 % maximum de son actif net et obligations du marché émergent représentant 15 % maximum de son actif net. La Société de gestion se base sur l'évaluation du risque de crédit établie par son équipe et sa propre méthodologie.
- Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.
- L'OPCVM capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 11h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés taux de la zone euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	0,93%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

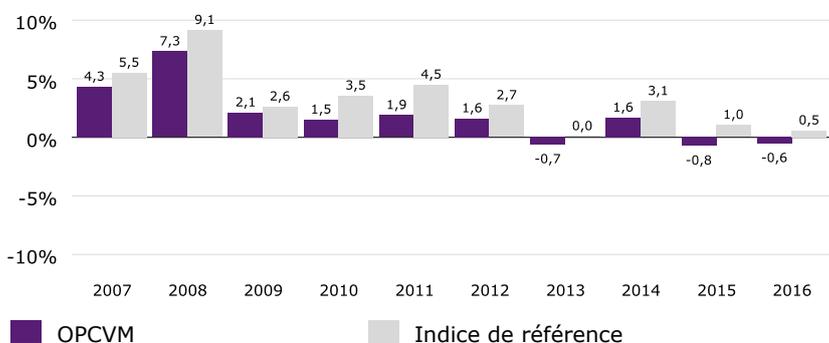
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.nam.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



la stratégie d'investissement est modifiée : mise en nourricier du FCP Natixis Euro Aggregate en date du XX-06-2017

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2004.**
- **Année de création de la part (C) : 2004.**
- **Année de création de la part (D) : 2004.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM et de son maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : NATIXIS ASSET MANAGEMENT – 21 quai d'Austerlitz – 75634 PARIS Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : nam-service-clients@am.natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.nam.natixis.com.
- Fiscalité: L'OPCVM nourricier est soumis au régime fiscal de la France. Le compartiment maître est soumis au régime fiscal du Luxembourg. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.nam.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.